Trente-quatrième Année. — N° 140 UN NUMERO 15 CENTIMES. LUNDI 20 MAI 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 25

ABONNEMENTS ET ANNONCES Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 18 MAI 1889

NOUVELLES DU JOUR

Les représentants du Nord chez M. Constans

Paris, 18 mai. — On lit dans le *Courrier du Soir* :

« M. Constans a reçu aujourd'hui les sénateurs et députés républicains du Nord, venus pour l'entretenir des questions intéressant le département, et pour le consulter sur les moyens à prendre, afin d'y rétablir l'union des républicains, en vue des élections générales. »

L'état de Léon XIII

Rome, 18 mai. — Le bruit s'est répandu aujourd'hui que le Pape venait d'être pris subitement d'une sérieuse indisposition. Cette rumeur doit être accueillie sous réserve.

Un complot en Russie

Londres, 18 mai. — Le *Central News* publie des renseignements très graves de Russie, qu'il dit tenir de source indirecte.

Un vaste complot révolutionnaire aurait été découvert, plusieurs régiments de Moscou et de Varsovie y auraient pris part.

Plusieurs centaines d'arrestations auraient été opérées.

Un certain nombre d'officiers se seraient suicidés.

Une grande quantité de bombes explosibles auraient été saisies.

En apprenant ces nouvelles, la Czarine aurait été prise d'une nouvelle crise nerveuse.

Ces nouvelles à sensation ne sont probablement qu'un nouveau et gigantesque canard de source allemande.

Mort du comte Potocki

Paris, 18 mai. — Le comte Potocki, chef de la famille de ce nom, et qui joua un rôle politique important en Autriche, est mort aujourd'hui à Paris.

Une explosion à bord d'un steamer

Marseille, 18 mai. — Une violente explosion a eu lieu, vers midi, à bord du steamer *Eugène Pereire*, dans la soute au charbon, où plusieurs ouvriers étaient occupés. Quatre d'entre eux ont été grièvement blessés. La cause de l'explosion est inconnue.

Le prince Georges

Athènes, 18 mai. — D'après l'*Acropolis*, le prince Georges, second fils du roi, commencera ses études navales dans la marine française.

Un orage en Autriche

Vienne, 18 mai. — Trois personnes ont péri pendant un orage qui a éclaté hier près de Vienne. La scierie Lub à Harras a été inondée et entraînée par les eaux avec les quatre personnes qui l'occupaient.

A Rassovitz et Prichowitz, des maisons se sont écroulées. Neuf enfants ont été tués.

Dans la commune de Cino, sept maisons ont été détruites. Une trentaine de personnes sont mortes.

Le banquet de l'hôtel Continental

Paris, 18 mai — Le banquet offert par les représentants des Républiques américaines à M. Tirard à l'hôtel Continental, a réuni de nombreux convives.

Tous les ministres y assistaient, ainsi que les représentants du Corps diplomatique.

Les ministres américains ont chargé, par sympathie, M. Mac-Lane de présider.

M. Mac-Lane, dans un toast, a dit que l'Exposition universelle stimulera l'activité industrielle de tous les peuples, et resserre les liens d'amitié qui unissent les républiques américaines avec la France.

M. Tirard a répondu que la pensée qui a présidé à l'Exposition était une pensée de générosité et d'union des peuples.

Il a exprimé ses regrets du départ de M. Mac-Lane.

M. Spuller s'est félicité des relations qu'il a entretenues avec le corps diplomatique. Il a rappelé que le 3 mars 1892 sera le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

M. Paz, ministre de la République argentine, a porté la santé de tous les travailleurs de tous les pays.

M. Fernandez, ministre du Mexique, a porté un toast en l'honneur de tous les collaborateurs de l'Exposition qui ont assuré son succès.

Le banquet a été très cordial.

Une altercation de Rochefort avec Pilotel à Londres

Londres, 18 mai. — Dans la soirée, à six heures et demie, M. Rochefort, passant avec quelques amis dans Regent-Street, rencontra M. Pilotel. Une altercation s'engagea, et, dit-on, M. Rochefort, tirant son revolver de sa poche, allait le diriger sur M. Pilotel, lorsque les personnes présentes lui enlevèrent son arme.

Des constables étaient rapidement intervenus, et ont conduit MM. Rochefort et Pilotel à la plus prochaine station de police, où M. Pilotel a formulé, contre M. Rochefort, l'accusation de l'avoir attaqué et menacé de son revolver.

Il a été constaté que son arme était entièrement chargée.

M. Rochefort a été remis en liberté sous caution; il comparaîtra lundi devant le tribunal.

Le banquet boulangiste de St Ouen

Saint-Ouen, 18 mai. — M. Laguerre a offert, ce soir, à son comité électoral de St Ouen, un dîner de remerciement, auquel assistaient MM. Laur, de Ménorval, Crié, etc.

Au moment où on servait le champagne, un anarchiste s'est approché d'une fenêtre ouverte, et s'est écrié : « avez-vous fini de bouffer, tas de *mufs*, pendant que le peuple crève de faim? » L'anarchiste a dû se retirer précipitamment.

Une conférence a suivi le dîner. Deux mille personnes y assistaient.

M. Laguerre a prononcé un long discours où il a fait l'histoire du boulangisme et le procès de l'opportunisme.

Après quelques incidents, la réunion s'est terminée par un ordre du jour approuvant la politique du général Boulanger.

Le procès de Q. de Beaurepaire

Paris, 18 mai. — M. Levasseur, juge d'instruction, a rendu son ordonnance dans l'instance en diffamation introduite par M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général, Roulier, avocat général, Duval et Lombard, substituts, contre la *Cocarde*, la *Presse*, l'*Autorité*, l'*Intransigeant* et le *Tour de Paris*, l'ordonnance conclut au renvoi en cour d'assise.

Buffalo-Bill

Paris, 18 mai. — M. Carnot, escorté des ministres, s'est rendu aujourd'hui à l'inauguration du campement Buffalo-Bill; il a été reçu par la légation américaine.

M. Jules Ferry

Paris, 18 mai. — Il est maintenant certain que M. Jules Ferry n'interviendra pas dans la discussion générale du budget, mais seulement lorsqu'arriveront les chapitres relatifs à l'instruction primaire.

La distribution des prix dans les lycées et collèges

Paris, 18 mai. — La distribution des prix dans les lycées et les collèges vient d'être fixée au 30 juillet.

La grande solennité du concours général aura lieu le veille 29.

La rentrée des classes se fera le mardi 1er octobre.

A l'Exposition

Paris, 18 mai. — La galerie des machines, l'intérieur du dôme central et le vestibule d'honneur seront éclairés tous les soirs, à partir de ce soir, à l'Exposition.

Le public pourra donc les parcourir jusqu'à onze heures.

L'éclairage du jardin est achevé.

Les grèves de mineurs en Allemagne

Dormund, 18 mai. — D'après la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, 30,200 mineurs auraient déjà repris le travail.

Ce nombre constitue environ le tiers de la totalité des grévistes.

Rejet de pourvoi

Paris, 18 mai. — La cour de cassation a rejeté le pourvoi du nommé Métayer, condamné à la peine de mort pour assassinat, par arrêt de la cour d'assises de l'Allier en date du 11 avril dernier.

Incendie à Marseille & à Vieilleville

Marseille, 18 mai. — Un incendie s'est déclaré hier après-midi dans les hangars de la Compagnie des Docks et Entrepôts, au lieu dit « Les deux Cheminées », et où se trouvaient 460 tonnes de sel, être aussi qu'une grande quantité de blé.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes ; tout se borne à des dégâts matériels.

On attribue ce sinistre à la chaleur et à la fermentation des marchandises.

Guéret 18 mai. — Un incendie a détruit, cette nuit, quatre maisons d'habitation et leurs dépendances à Vieilleville.

Par suite de ce sinistre, onze personnes sont sans abri.

Il n'y a pas assurance.

En Afrique

Londres, 18 mai. — On mande de Zanzibar à la date du 18, que le docteur Péters serait parti à bord du navire *Néra*, pour Bagamoyo.

Il reviendra le 20 mai avec ses Somalis, et partira immédiatement pour Vitu.

On s'attend à une attaque prochaine du lieutenant Wissmann, contre Kilva; les navires de guerre anglais *Boadicacossach* et *Marine*, sont partis par Tanghet.

Voyage de princes

Athènes, 18 mai. — Toute la famille royale partira le 24 pour Saint-Petersbourg.

Londres, 18 mai. — Une dépêche de Vienne au *Times* dit que le bruit du voyage du prince de Monténégro à Saint-Petersbourg se rattacherait au projet de mariage de la princesse Hélène, sa quatrième fille, avec le tsarévith.

Un maire révoqué

Loudéac, 18 mai. — M. Louet, maire de Plumieux, arrondissement de Loudéac, ayant refusé, il y a quelques jours, de procéder au mariage d'un divorcé, vient d'être révoqué de ses fonctions par M. Bée de Bère, préfet des Côtes du Nord.

Le Conseil municipal de Plumieux voulant protester contre cette révocation, a donné sa démission collective.

Une gloire éteinte

Le vieux Félix Pyat, député de Marseille, se meurt, dit on, dans une ville, près la mer.

La persécution religieuse en Italie

M. Crispi s'est rendu à la commission parlementaire qui examine le projet de loi contre les œuvres pies ; il a violemment insisté pour faire admettre les dispositions les plus hostiles au clergé et au culte, que la Commission avait cru devoir éliminer ou tempérer.

Hypnotiseur tué par les médecins

Le Dr Irving Bishop, hypnotiseur connu, est tombé en catalepsie pendant qu'il hypnotisait. Cela lui arrivait souvent, et il avait, par précaution, défendu qu'on l'enterrât avant décomposition.

L'accident étant survenu pendant que M. Irving était entouré d'étrangers, les médecins ont cru reconnaître les signes non équivoques de la mort et poussés par la curiosité de savoir comment était fait le cerveau du célèbre devin, ils ont immédiatement procédé à la dissection. La veuve poursuit.

Une dépêche apprend que les funérailles sont ajournées et qu'une enquête est faite.

LES PROCÈS DE M. GILLY

Nîmes, 18 mai. — Aujourd'hui a commencé le procès Gilly contre neuf membres du comité républicain de Nîmes. Grande affluence.

M. Gilly est assisté de M. Cuech-Antibert.

Au début de l'audience, l'avocat général Bourgon a déposé des conclusions tendant à déclarer la nullité de l'assignation de M. Gilly, deux personnes, MM. Manse et Diry, étant illégalement citées, l'une comme juge suppléant, l'autre comme suppléant de juge de paix, contrairement à l'art. 417 du code d'instruction criminelle.

Ces conclusions tendent également à la déclaration d'indivisibilité.

De vifs incidents se produisent.

Me Cuech déclare approuver les conclusions de l'avocat général pour ce qui concerne MM. Manse et Diry, mais il combat l'indivisibilité.

Me Pascal, avocat des neuf membres du Comité républicain, regrette le moyen juridique auquel on a recouru; les clients, dit-il, étaient venus à l'audience pour soutenir la discussion ; mais, si on excepte la juridiction d'ordre public, ils fermeront la bouche et s'en consoleront, car maintenant on est fixé sur la valeur des allégations du condamné de Bordeaux.

Un incident grave se produit en ce moment entre MM. Margarot, ancien maire de Nîmes, et M. Gilly.

M. Margarot regrette l'exception juridique invoquée par l'avocat général et renouvelle publiquement l'accusation contre M. Gilly d'avoir touché sur les fonds communaux des sommes qui ne lui étaient pas dues. Après une longue délibération, la Cour rend un arrêt admettant l'exception juridique et la nullité des assignations et condamne M. Gilly aux dépens.

L'audience est levée.

Nîmes, 18 mai. — On télégraphie de Nîmes à la *France*, qu'à l'issue de l'audience des assises, une foule nombreuse et sympathique a fait une ovation au député du Gard, aux cris de : « Vive Gilly ! A bas les voleurs ! »

Montpellier, 18 mai. — MM. Gilly, Chirac et Savine se sont pourvus en cassation contre le jugement prononcé, le 16, par la Cour d'assises de l'Hérault.

LES GRÈVES EN ALLEMAGNE

Cologne, 18 mai. — Les autorités locales de la Silésie et de la Westphalie ont reçu l'ordre d'expulser tous les ouvriers de nationalité étrangère. De nombreux sujets autrichiens sont frappés par cette mesure.

Breslau, 18 mai. — On connaît aujourd'hui le détail des scènes de violences qui ont eu lieu à Waldenbourg dans la première soirée de la grève. Entre huit heures et dix heures du soir, une foule composée principalement d'adultes, alla enlever chez eux un régisseur et un inspecteur des mines et les maltraita au point qu'on a craint un moment pour leur vie ; ils réussirent à grand-peine à se réfugier dans une auberge d'où ils furent débloqués plus tard par la troupe.

La femme de l'un d'eux qui voulait s'interposer et demander grâce pour son mari a été également brutalisée. La foule, excitée par cette première exécution, prit d'assaut les bâtiments d'une des exploitations, et réduit littéralement en miettes tout ce qui n'était pas les quatre murs ; les livres et papiers furent lacérés ou enlevés.

De là on courut à l'entrée de l'une des fosses ou étaient descendus une soixantaine d'ouvriers. Les grévistes bouchèrent le chemin d'aération, les mineurs enfermés faillirent étouffer.

Arrivés à une troisième fosse les grévistes ont brisé les ascenseurs et généralement tout ce qui est tombé sous les mains.

Enfin après deux heures d'attente on vit arriver vers onze heures un train spécial amenant de Fribourg trois compagnies d'infanterie dont l'apparition dispersa les forcenés.

A minuit la tranquillité était rétablie.

Waldenbourg et le district sont actuellement occupés par quatre bataillons d'infanterie et deux bataillons de cavalerie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 18 mai 1889

Présidence de M. MÉLINE, président

Interpellation de M. Le Provost de Launay

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Le Provost de Launay sur la direction donnée à l'action publique dans le ressort de la Cour de Rennes, par le procureur général et ses substituts.

M. le Président. — La parole est à M. Le Provost de Launay.

M. Le Provost de Launay. — Le gouvernement aurait pu facilement s'éviter ces interpellations en faisant justice, mes amis et moi nous avons fait preuve d'une extrême patience. (Protestations à gauche).

La Chambre va juger ces faits. (Ricanements à gauche).

Un notaire très honorable, conseiller général du Morbihan, a été accusé d'un vol de 1.000 fr. par un homme plus que suspect (Bruit à gauche), le procureur de la République, sur cette simple allégation, a fait arrêter M. Peshard sans même lui laisser les moyens de se défendre (Bruit croissant à gauche) On l'a mis sous secret et des experts déclarent vraie la signature qui était arguée de faux (Protestations nouvelles à gauche.)

Enfin, la Chambre des mises en accusation rend une ordonnance de non lieu ; il faut bien mettre M. Peschard en liberté, les magistrats du parquet ne peuvent continuer davantage leurs infâmes manœuvres. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Mais on attend cinq mois pour relever l'instruction au juge prévaricateur et pour déplacer le procureur ; la Cour, d'ailleurs, statue sur le fond en condamnant le calomniateur.

Si l'on se rappelle avec quelle rapidité d'autres magistrats ont été révoqués ou déplacés, on verra si la justice est la même pour tous. (Applaudissements à droite.)

M. Le Provost de Launay passe à un autre fait plus grave encore, selon lui.

Il s'agit de M. Homery, notaire dans l'arrondissement de Dinan, et décoré, dit l'orateur, sur la demande du député dont il a fait l'élection. Ce notaire avait hypothéqué tous les biens d'une femme Morel à l'insu de celle-ci. Les hypothèques ont été annulées par ses jugements successifs, en 1880.

Ni le parquet, ni la chancellerie n'ont bougé et cependant l'on sait avec quelle minutie les dossiers des candidats au notariat sont épluchés à la chancellerie, mais au point de vue politique. (Bruit à gauche.) Ce fait est connu de tout le monde, ajoute l'orateur.

M. Le Provost de Launay, continuant. — M. Jacquin s'est opposé à la nomination d'un notaire dans l'arrondissement de Loudéac à cause de ses opinions politiques.

M. Thévenet, garde des sceaux. — M. Jacquin n'a jamais été chargé de ce service.

M. Paul de Cassagnac. — Quand il y a une canaillerie de commise, peu importe le nom de la canaille !

M. Le Provost de Launay. — Le fait s'est passé sous M. Mazeau et j'affirme ce que j'ai dit; M. Jacquin m'a déclaré qu'il ne nommerait jamais un adversaire des institutions républicaines.

M. Beauquier. — Il a bien fait.

M. Le Provost de Launay. — Rappelez-vous pourtant le langage de M. Carnot à Versailles, constatant que la révolution de 1789 avait ouvert l'accès des emplois publics à tous les Français.

M. Bauquier. — Il a eu tort. (Bruit à droite.)

M. P. de Cassagnac. — M. Bauquier préfère 1793 qui a ouvert la guillotine à tous les Français.

M. Le Provost de Launay. — Le notaire en question a pu continuer, pendant deux ans en fonction, ses pratiques frauduleuses.

Pendant cette période, les procureurs généraux de Rennes ont été au nombre de trois; l'un était M. Quesnay de Beaurepaire. (On rit à droite. — Bruit à gauche).

Lorsqu'il a cessé ses fonctions de notaire, on constata qu'il avait employé à ses propres affaires l'argent déposé chez lui lui par des clients, ce qui ne l'a pas empêché de continuer à être maire, conseiller général et décoré. (Nouveau bruit à gauche).

Les plaintes se succèdent, le procureur général n'agit pas, il ne répond même pas. (Exclamations à droite).

M. de Lanessan. — Nous n'avons pas à prendre ici la défense de ces generaux. (Applaudissements à droite.)

Voix à droite. — Voilà la justice républicaine.

M. Cunéo d'Ornano. — C'est comme cela qu'on veut célébrer le centenaire de 1789. (Long tumulte.)

Les interpellations de collègue à collègue se croisent.

M. Le Provost de Launay. — Voilà huit ans que les victimes de M. Homery attendent justice ; la Cour de Rennes flétrit la conduite de ce fauxnaire ; malgré tout cela, le procureur général ne donne signe de vie.

Pourquoi ? (Très bien, très bien à droite.)

Le Conseil général émet le vœu qu'il cesse d'être maire.

Pas un seul membre de la minorité de gauche du Conseil ne s'associe à ces propositions ; tous les fonctionnaires, préfet, procureur de la République, n'ont pas fait leur devoir ; or, dans ce même département des Côtes-du-Nord, un ancien militaire décoré sur le Champ de bataille, condamné à 16 francs d'amende pour des délits de peu d'importance, était rayé de la Légion d'honneur. (Exclamations à droite.)

Voix à droite. — C'est ignoble. (Tumulte.)

M. Le Provost de Launay. — Le gouvernement a cherché à gagner du temps; on a voulu faire passer M. Homery pour fou ; on a demandé son interdiction au tribunal de Dinan.

Ce sera sans doute la réponse du ministre; pourtant il est encore maire, il n'y a que quelques mois qu'il a cessé d'être suppléant de juge de paix.

Sa folie lui a permis d'hypothéquer et de vendre ses biens au détriment de ses créanciers ; c'est une manœuvre non de folie mais de fraude.

Et ce ne sont pas des faits isolés, ils sont le résultat d'un système. (Très bien ! très bien ! à droite.)

En présence de ces faits, il est permis d'espérer qu'aux prochaines élections (bruit à gauche) le pays saura créer un régime qui donne à tous les bons citoyens l'égalité devant la loi, que le gouvernement actuel ne sait pas leur assurer. (Triple salve d'applaudissements à droite.)

M. Le Provost de Launay est longuement félicité par ses collègues de la droite.

M. Thévenet, garde des sceaux. — Il faut des passions politiques très vives pour obscurcir des faits d'une extrême simplicité. (Exclamations à droite.)

Le notaire dont parle M. Le Provost de Launay est âgé de 83 ans ; pendant 49 ans, il a exercé le notariat sans donner lieu à aucune plainte.

Voix à droite. — Qu'est-ce que cela prouve?

M. le garde des sceaux. — J'ai un rapport d'un docteur aliéniste sur l'état de M. Homery qui dit qu'il ne possède pas toutes ses facultés; ce rapport est du 15 avril 1889.

M. Le Provost de Launay. — Après ma demande d'interpellation.

M. Thévenet, garde des sceaux. — Le rapport constate que M. Homery est atteint d'une paralysie avec lésion cérébrale.

Me de Cassagnac. — Une paralysie d'honnêteté. (On rit.)

M. Thévenet. — Les faits qui établissent son état sont précis; on constate que son langage est un baragouin incompréhensible.

M. de Cassagnac. — Pourquoi ne l'avez-vous pas alors révoqué de ses fonctions de maire ? (Très bien à droite)

M. Thévenet. — Le rapport ajoute enfin qu'un dénouement fatal est peu éloigné, que sa responsabilité est donc très limitée, et qu'il serait hors d'état de paraître en justice. (Interruptions à droite)

M. de Cassagnac. — Traduisez-le alors devant la Haute Cour. (On rit).

M. Thévenet. — On a essayé de mêler à ce débat le nom de l'honorable M. Q. de Beaurepaire. (Ah ! ah !) qui a sans doute le tort de faire son devoir sans faiblesse. (Long tumulte.)

M. Cunéo d'Ornano. — Même quand le tribunal lui donne une leçon de droit. (Rires à droite. — Bruit à gauche.)

M. Thévenet. — Cette affaire n'a été dominée que par la passion politique.

Je pourrais, si je le voulais, citer des faits se rapportant à un maire de l'ordre moral voisin de M. Homery.

M. de Cassagnac. — Et votre M. Homery est de l'ordre immoral. (Rires et très bien à droite.)

M. de Cassagnac est rappelé à l'ordre.

M. Thévenet. — La famille de M. Homery a d'ailleurs désintéressé tous ses créanciers. (Très bien, à gauche.)

M. le Provost de Launay. — Je n'aurais pas cru espérer une réponse aussi satisfaisante pour les créanciers de M. Homery.

A gauche. — Aux voix! aux voix!

A droite. — C'est scandaleux. Parlez!

M. Le Provost de Launay. — Mais M. le garde des sceaux a eu le tort d'oublier que j'ai en main les preuves des faits que j'ai avancés ; ces preuves sont des jugements définitifs.

Le pays saura que le ministère a défendu M. Homery, et on verra ce qu'il en pensera. (Applaudissements à droite. — Tumulte à gauche.)

A gauche. — Déposez donc un ordre du jour.

M. Cunéo d'Ornano. — Un ordre du jour de confiance peut-être ? (Rires.)

L'incident est clos.

Reprise de la discussion du budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1890.

M. le Président — La parole est à M. Keller.

M. Keller — Je me propose de répondre au tableau poétique que M. Burdeau trace de la situation financière. (Très bien ! à droite.)

La gauche presque tout entière a déserté la séance.

M. Wilson, qui assiste aux séances depuis qu'on a commencé le budget, prend consciencieusement des notes.

La droite n'a jamais proposé, comme on l'a dit, de supprimer des impôts sans chercher ni indiquer des ressources correspondantes; elle se respecte trop pour avoir jamais demandé de créer le déficit pur et simple du budget.

C'est là une accusation qui ne mérite pas de discussion et sur laquelle il est inutile d'insister. (Très bien ! à droite).

M. le rapporteur a soutenu que la majorité n'avait pas augmenté les dépenses et les avait même diminuées de 1876 à 1890.

Le budget, tant ordinaire qu'extraordinaire, a passé de deux milliards six cents millions à trois milliards sept cent quatre vingts millions.

Même en retranchant de ces chiffres les trois cents millions des chemins de fer, l'accroissement est encore de 37 pour cent. (Très bien ! à droite.)

On a comparé notre budget à celui des autres puissances, mais on a négligé de parler de celui de l'Angleterre, où l'accroissement n'a été que de 12 0/0 et celui des Etats Unis, où la dette contractée pendant la guerre de sécession est diminuée de moitié.

La comparaison entre 1832 et 1890 présente une diminution apparente au profit de 1890, mais la réalité est une augmentation de 154 millions qu'on dissimule par divers artifices.

L'examen des recettes apporte les mêmes déceptions que celui des dépenses ; s'il y a eu quelque apparence de relèvement, c'est aux douanes qu'il faut l'attribuer et notamment aux droits sur les céréales et sur le bétail (bruit à gauche); c'est une cause accidentelle.

M. le rapporteur annonce qu'il n'y aura ni emprunt ni impôt nouveau ; mais c'est encore une illusion.

L'année 1890 a sa part d'emprunt; on y voit figurer des émissions d'obligations à court terme qui montent à deux cent millions et a long terme pour cinquante millions.

L'emprunt des Compagnies de chemins de fer que nous rembourserons sera de 250 millions. Total 500 millions d'emprunt pour 1890.

Quelles ressources rembourserons-t on ces obligations a court terme ?

En réalité, on veut gagner du temps et ajourner après les élections le grand emprunt de consolidation qui est inévitable. (Très bien ! très bien ! à droite. — Rumeurs à gauche.)

On a parlé du relèvement de la propriété immobilière : les agriculteurs seraient plus sensibles à un relèvement du prix du bétail. (Très bien, à droite.)

Les petits propriétaires, qui sont obligés de vendre leurs terres, savent tous que la propriété foncière a baissé de 25 pour cent.

Les déclarations de succession qui avaient toujours progressé depuis la commencement du siècle ont baissé depuis 1889.

Quant au chiffre des importations, et exportations, il a augmenté pendant le mois d'avril : c'est un indice trop fugitif pour qu'il y ait lieu d'en tenir grand compte.

En réalité, les indications du mouvement commercial sont loin d'être favorables. (Très bien à droite. — Dénégations à gauche).

La richesse du pays a subi un temps d'arrêt, le pays a perdu l'habitude de porter son argent sur les affaires agricoles ou industrielles; il place son épargne en valeurs d'Etat ou obligations à lots et même dans des affaires aléatoires. Le Panama a été la plus grande captation de capitaux qu'on ait vue depuis longtemps. 1400 millions ont été attirés avec le concours d'une complaisance et d'un silence achetés par l'appât d'un succès chimérique ; il est été désirable qu'on publiât les comptes de cette entreprise ; on saurait quelle somme a été consacrée à payer les sympathies de la presse ou d'autres. (Mouvement.)

On a demandé aussi comment l'article 419 n'a pas été appliqué à une affaire qui avait pour objet de déterminer une hausse factice des cuivres et qui s'est terminé par une catastrophe. (Très bien ! à droite). Ils auraient besoin qu'au lieu de traiter en ennemie une puissance morale qui est la plus grande de ce monde on lui laissât la liberté.

Si l'on ne change pas de politique financière et religieuse, le pays réclamera des mains plus sages, plus économes et meilleures gardiennes de la moralité financière. (Applaudissements répétés à droite.)

L'orateur, en descendant de la tribune, est chaudement félicité par ses collègues de la droite. M. Jamais dit que les chiffres que M. Amagat a apportés ne sont pas absolument irréprochables.

Il affirme que la République a accompli de très grandes économies ; depuis sept ans on a réduit les charges publiques de deux cent quarante quatre millions. Voilà le bilan de cette assemblée (Très bien ! à gauche) et dans cette Chambre se trouvera toujours une majorité républicaine pour faire des lois utiles.

M. Andrieux dit qu'il regrette ces lois qui ne sont pas encore faites. (Rires à droite).

M. Jamais s'étonne que M. Andrieux ne présente pas de projets meilleurs.

M. Andrieux dit qu'aucune réforme n'est possible tant que la Constitution n'est pas revisée.

M. Jamais espère qu'elle sera toujours républicaine,

M. Andrieux demande la parole pour un fait personnel.

M. Jamais termine en faisant appel à l'union des républicains.

M. Andrieux proteste de son républicanisme; mais il ne veut plus de la République actuelle; il veut une république digne des droits de l'homme ; du reste le corps électoral décidera bientôt. (Mouvements divers.)

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée à six heures et demie.

L'ABSENT

Un tapage à la fois joyeux et discret troublait depuis quelques minutes le calme habituel de l'église Saint-Louis d'Antin. Des mamans tenant un garçon ou une fillette à la main, traversaient à la hâte l'allée qui mène à la sacristie, s'arrêtaient une seconde pour faire le signe de la croix devant un autel où l'on disait la messe, puis reprenaient bien vite leur chemin, bavardant à voix basse, et s'engouffraient dans le vestibule qui précède la chapelle du catéchisme.

Là, on bavardait plus haut, on se disait un petit adieu ; les garçons faisaient le tour, pour se grouper dans la salle des œuvres ; et les fillettes, entrant tout droit dans la chapelle, allaient s'agenouiller à leur place, tandis que les mamans s'installaient auprès d'elle, sur les côtés, préparant déjà les livres, les cahiers de notes les crayons...

Et au milieu d'une clarté pure qui tombait des hautes fenêtres, il y avait tout ce joli brouhaha des fillettes qui se remuent, sourient, bavardent une dernière fois pour être sages tout à l'heure.

Jeanne de Brillancourt était arrivée la première ; et, pieusement agenouillée, elle disait ardemment sa prière, les yeux levés vers Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ! » et qui dans sa niche bleutée, doucement éclairée par en haut, semblait apporter un rayon du ciel.

Quand Jeanne eut terminé sa prière, elle s'assit et reporta son clair regard sur sa mère, une toute jeune femme blonde, vêtue de noir ; et, pendant quelques minutes, elles se parlèrent par les yeux.

Cette mère et cette fille vivaient l'une pour l'autre. Elles se regardèrent encore, tandis que les garçons arrivaient de la salle des œuvres. Et quand tout le monde fut installé, le catéchisme commença.

D'abord eurent lieu les interrogatoires à voix basse ; les prêtres allaient de banc en banc, posaient les questions, aidaient les enfants dans leurs réponses, corrigeant leurs erreurs.

Ce jour-là, Jeanne fut interrogée sur le pardon que Dieu accorde à nos fautes ; et pour la première fois, elle eut comme une hésitation quand on lui demanda si Dieu nous pardonne le mal que nous avons fait à notre prochain. Machinalement, elle qui semblait toujours oublier sa mère pendant le catéchisme, se retourna vers elle comme cherchant un secours, une indication; puis elle dit d'une voix passionnée qui tranchait vivement sur sa douceur habituelle :

— Oui, Dieu nous pardonne le mal que nous avons fait à notre prochain... mais à la condition que nous réparions entièrement ce mal.

On chanta un cantique ; les analyses faites sur la leçon précédente furent rendues aux enfants, et pendant quelques minutes il y eut un léger tapage : les enfants reprenaient avec anxiété leurs cahiers noués de jolies faveurs, curieux de voir les notes qu'ils avaient obtenues.

Puis le calme se fit et le prêtre commença son instruction. Il parlait lentement pour que ces petites mains pussent le suivre ; et c'était un spectacle charmant, toutes ces têtes tendues vers lui essayant de saisir sa pensée sur ses lèvres, et vite les mains courant sur les cahiers de notes, — et, de chaque côté des bancs des enfants, les mères prenant elles aussi, songeant aux difficultés de l'analyse, écrivant surtout les passages délicats, les citations des Evangiles, les paroles des Pères de l'Eglise.

Il y eut enfin une lecture des exemples laissés par un saint enfant, un dernier cantique. Le catéchisme était fini. Et tout ce petit monde s'en alla, plus bruyant encore que lorsqu'il était arrivé, gai, sautillant comme une bande d'oiseaux éparpillés au soleil.

Jeanne et sa mère avaient regagné la rue du Havre et suivaient la rue d'Amsterdam. Habituellement ce retour du catéchisme était une petite fête pour l'enfant ; les moindres choses l'amusaient, un étalage, une voiture de fleurs, les fleurs surtout. Et souvent elles en achetaient de grandes bottes pour faire elles-mêmes leurs bouquets. Mais ce jour-là, elles étaient pensives, silencieuses, et elles arrivèrent au petit hôtel qu'elles habitaient au haut de la rue d'Amsterdam, sans avoir échangé beaucoup de paroles.

Et, toujours silencieuses elles déjeunèrent en tête à tête. C'était leur vie ce tête à tête perpétuel ; car, dans cette maison, on ne connaissait pas le maître. « Monsieur » était absent, très loin disait-on et cela depuis tant d'années que les deux domestiques ne l'avaient jamais vu.

Après le repas, la mère parla de faire une promenade ; mais Jeanne demanda de ne pas sortir, elle fit remarquer que c'était vendredi, et que du vendredi au lundi, elle n'avait que bien peu de temps pour préparer son analyse, la corriger, la recopier, apprendre ses leçons. Elle se mit aussitôt au travail.

Ou plutôt, elles se mirent toutes les deux au travail, dans la chambre blanche de la fillette. Jeanne disait à haute voix ce qu'elle allait écrire, et sa mère corrigeait.

Dans ce travail intime elles retrouvèrent leur gaieté, et la soirée s'acheva d'une façon charmante. Elles jouèrent comme deux sœurs, et à l'heure du repos leur bonheur semblait sans nuages. Aucune visite n'était venue ; il venait d'ailleurs que bien rarement : quelques vieux amis de Mme de Brillancourt, les seuls êtres que connût Jeanne en dehors de sa mère. Parfois ces vieux amis parlaient à voix basse de M. de Brillancourt, mais se taisaient dès que Jeanne pouvait les entendre.

***

La fillette avait regagné sa chambre, elle se couchait seule comme une grande personne. Et, se croyant réellement bien seule, agenouillée au pied de son lit, elle faisait sa prière à haute voix.

« Mon Dieu, disait-elle, accordez-moi la grâce d'étouffer dans mon cœur tout sentiment de colère... Je veux aimer mon père ! Je veux l'honorer et le respecter, comme vous me l'ordonnez... Mon Dieu que votre grâce touche mon père ! Qu'il répare le mal qu'il a fait, puisque vous ne pouvez lui pardonner que lorsqu'il aura réparé !.. »

Et cette enfant de 12 ans, en qui vivait une âme trop précoce, se mit à sangloter.

Comment pouvait-elle savoir toutes ces choses sans que personne les lui eût jamais dites ?... Quelle puissance de déduction existe donc dans l'esprit des enfants qui souffrent ?...

Ce père, elle ne le connaissait pas ; elle ne se souvenait même pas de l'avoir vu. Jamais sa mère n'avait prononcé une parole contre lui. Madame de Brillancourt disait simplement que son mari était absent, très loin, que ses affaires le retenaient, mais qu'il reviendrait un jour. Et, depuis son enfance, Jeanne avait appris à mêler son nom à toutes ses prières.

Et cependant elle avait deviné tout le drame, sans autres indices que le chagrin de sa mère ; et quels indices ! Deux petites traces rougies le long de ses joues. Jamais de plaintes ; toujours une humeur égale, un sourire inaltérable.

Elle savait l'histoire de sa mère comme si des méchants la lui eussent indiscrètement racontée. Les intelligences de petite fille se développent si étrangement dans l'atmosphère parisienne ! Elle savait que sa mère avait été mariée très jeune, n'ayant plus ses parents, et qu'elle avait trouvé dans le mariage une vie intolérable, et que cela abouti à une séparation.

Quand Jeanne avait découvert cela, une colère terrible avait grondé en elle contre son père, ce père qui n'essayait même pas de voir son enfant. Elle ne le croyait pas absent, ni même loin d'elle ; elle devinait qu'il était à Paris, qu'ils pouvaient se rencontrer... Peut-être même l'avait-elle dé a frolé sans savoir ?

Et alors, tout d'un coup, elle avait résolu de ne plus prier pour lui, de l'oublier comme il les oubliait ; et il avait fallu toute l'énergie de sa mère pour lui imposer la prière quotidienne appelant la bénédiction sur l'absent.

L'absent ! Mme de Brillancourt n'avait jamais voulu voir en son mari qu'un absent, un égaré que le temps lui ramènerait. Et elle avait obstinément refusé comme le lui conseillaient ses amis de profiter de la loi du divorce, qu'on venait de voter; elle était de ces femmes qui considèrent le mariage comme une chose sacrée, indissoluble. Et elle attendait, en élevant sa fille. Elle attendait et elle espérait.

L'époque du catéchisme était heureusement arrivée pour rendre le calme à l'âme troublée de son enfant. L'idée du pardon s'était peu à peu infiltrée dans le cœur de Jeanne, et, comme sa mère, elle espérait...

Toutes ses prières maintenant étaient avant tout consacrées à ce père inconnu. Elle avait bien encore des heures d'indignation contre lui ; mais que de fois elle songeait à lui avec des pensées d'amour! Et, dans sa petite âme passionnée, germait une affection profonde pour lui. Par moments, elle était brûlée du désir de le voir ; elle se le figurait caressant sa mère, effaçant tout dans un baiser, et sa mère ravie, heureuse à jamais, Et elle-même...

— Oh ! que ce serait bon de l'embrasser, mon père !... Père !... Papa